MAROL'INFOS

Bulletin d'information - n°188– juin / juillet 2025



LE MOT DU MAIRE

Comme certains d'entre vous auront pu le remarquer, les travaux de l'aire de jeux sont à l'arrêt depuis quelques temps maintenant. L'un des jeux ayant été livré incomplet, il faudra attendre patiemment l'arrivée des pièces manquantes voire la livraison d'un nouvel équipement complet. De plus, le bureau de contrôle nous ayant recommandé un certain nombre de modifications, des travaux de mise en conformité sont à prévoir notamment au niveau du grillage de clôture.

La sécurité est au centre de nos préoccupations, nous sommes donc contraints de reporter l'inauguration à une date ultérieure. Cela nous peine de priver les enfants de ce lieu si apprécié, surtout pendant les vacances. Mais sachez qu'une fois les travaux réceptionnés, vous y trouverez des jeux et des bancs en bois, une aire de pique-nique ombragée et une fontaine d'eau potable.

Toutes nos excuses pour ce contretemps… Nous vous communiquerons la date d'ouverture dès que possible.

Très bel été à toutes et à tous.

Le Maire
Julien POIREAU



CCAS : p 3



Fête de la musique : p 6



Manifestations : p 16

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 19 juin 2025

Le Maire précise que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité
DECIDE d'établir le tableau des emplois à compter du 19/06/2025

Renouvellement du contrat de l'intervenant en musique - Année 2025 - 2026

Le Maire précise que le contrat est de 6h30 hebdomadaire (le jeudi) avec un taux horaire de 25€.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
DECIDE de renouveler ledit contrat pour l'année scolaire 2025 - 2026
AUTORISE le Maire à signer le contrat avec l'intervenant à compter du 01 septembre 2025 au 30 juin 2026 et toutes pièces afférentes à ce dossier

Frais de scolarité pour les communes extérieures - Année scolaire 2025 - 2026

M le Maire explique que des enfants résidant dans des communes extérieures sont amenés à suivre par dérogation leur scolarité dans l'école élémentaire de Marolles sur Seine.
Chaque année, le montant de la participation financière des communes de résidence aux charges de fonctionnement doit être réactualisé.
Lors de la réunion du 11 mars 2025, les membres de l'Amicale des Maires du Pays de Montereau ont décidé de fixer à 550€ le montant de la participation financière aux frais de scolarité des élèves membre de la Communauté de communes pour l'année 2025-2026.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
FIXE la participation financière demandée aux communes de résidence par la commune de Marolles sur Seine au titre des frais de scolarité pour l'année 2025-2026 à :
pour l'école maternelle :
communes membres de la CCPM : 550€ par enfant
communes extérieures : 2 320€ par enfant
pour l'école élémentaire :
communes membres de la CCPM : 550€ par enfant
communes extérieures : 550€ par enfant
PRECISE que la participation financière sera réactualisée chaque année scolaire en fonction du compte administratif de l'année N-1 et de l'effectif de rentrée N.
AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Concessions funéraires : Durées et tarifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
Divise les concessions en 2 classes et fixe le prix des concessions funéraires ainsi :
Pour le cimetière
Une tombe soit 2m² :450€ pour une concession de 50 ans
Deux tombes soit 4m² :900€ pour une concession de 50 ans
Une tombe soit 2m² :300€ pour une concession de 30 ans
Deux tombes soit 4m² :600€ pour une concession de 30 ans
ON DE 50 ANS
Pour le columbarium - 2 urnes / cavurnes - 1m² :
Case de 30 ans 450€
Case de 15 ans 300€

Composition de l'organe délibérant :
Définition d'un accord local pour la répartition des sièges du Conseil Communautaire de 2026

Monsieur le Maire expose,
Le Maire rappelle au conseil municipal que la composition de la communauté sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : de prendre acte de la proposition de la répartition des sièges du Conseil Communautaire selon l'entente locale exposée, pour le mandat 2026-2032 et d'y émettre un avis favorable et d'autoriser M. le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Motion contre le projet d'enfouissement de CO_2

Le Conseil municipal de la commune de Marolles sur Seine, considérant que des alternatives plus sûres et durables existent pour lutter contre le réchauffement climatique, telles que la réduction des émissions à la source et le développement des énergies renouvelables ;
Par cette motion, la commune de Marolles sur Seine demande
1. L'arrêt immédiat du projet d'enfouissement de CO^2 à Grand-puits porté par la société C-QUESTRA
2. Le refus par le ministre de l'Economie et des Finances du permis d'exploration et de recherche déposé par la société C-QUESTRA

Questions diverses :

Durant les 2 mois d'été, le poissonnier ne se rendra sur le marché qu'une semaine sur 2.
Pendant la fermeture de la boulangerie au mois d'août, un service de dépôt de pain sera mis en place par la mairie.
Le 19 juin, le SITCOME a organisé à l'école de Marolles sur Seine pour les élèves de CM2 une matinée d'information pour leur apprendre à utiliser les transports en commun.
Les travaux de l'aire de jeux rue du stade s'achèvent, elle sera ouverte au public dès le passage du bureau de contrôle.
Un dossier de demande de subvention auprès du Département dans le cadre du FER va être déposé pour le financement des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire.

Prochain conseil municipal le 09 octobre 2025.

Réclamation déchetterie

M MILANO Frédéric conseiller municipal informe d'un dysfonctionnement au sein de la déchetterie de Montereau Fault Yonne. Un particulier a vu son accès refusé à la déchetterie car il avait emprunté une camionnette d'une entreprise répertoriée dans la base de la déchetterie comme véhicule professionnel or il venait en tant que particulier.
M FONTAINE Frédéric délégué au SIRMOTOM va remonter la réclamation.

ENVIRONNEMENT

Ici commence la mer, ne rien jeter



La commune lance une opération de sensibilisation aux bons réflexes pour limiter la pollution.

Les grilles d'évacuation des eaux, appelées avaloirs, recueillent les eaux de pluie ruisselant sur la chaussée et permettent ainsi d'éviter les inondations. Cette eau s'écoule ensuite par des canalisations souterraines avant de se déverser dans le milieu naturel (cours d'eau, rivière, bassin), puis vers la mer ou les nappes phréatiques (réservoirs d'eau souterraine). Elle emporte alors tout ce qui se trouve sur son passage. Ainsi, que l'on soit proche ou éloigné du littoral, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau.

Ne jetons pas nos déchets dans les avaloirs !

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les avaloirs ne sont pas des bouches d'égout, et les eaux pluviales ne sont donc pas traitées en station d'épuration. Cette méconnaissance conduit à des gestes inappropriés (jet de mégot, déchets au sol, rejet de peinture ou d'eau de lavage), nuisant ainsi à notre écosystème et mettant en danger le milieu naturel.

Protéger la planète, c'est préserver notre futur.

Centre Communal d'Action Sociale

Ça bouge chez les petits !



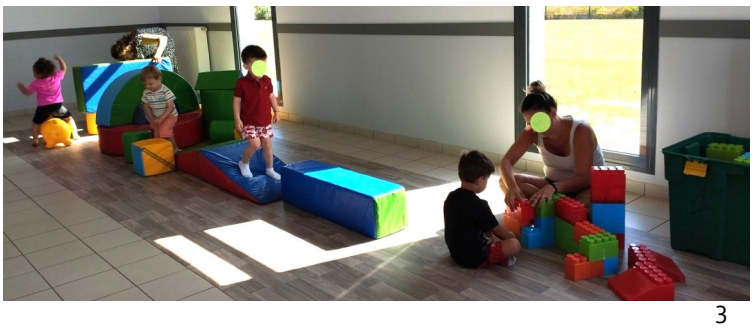




Jeudi 3 juillet, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune a organisé un atelier motricité à destination des enfants de moins de 3 ans.

Installé dans la salle du foyer rural, un parcours ludique composé de tapis colorés, de grosses briques et d'obstacles adaptés a permis aux tout-petits de développer leur motricité tout en s'amusant. Certains, qui marchent depuis peu, ont pris un plaisir évident à ramper, grimper, glisser et sauter.

Devant le succès de cette première édition, l'atelier sera renouvelé. Les prochaines dates seront affichées sur les panneaux d'information de la commune, en mairie, ainsi que sur la page Facebook de Marolles-sur-Seine.

MAROLLES AU FIL DES RUES

La rue des Gravelins, la rue du Stade et la rue des Champs



Ce quartier situé à l'ouest de la route de Barbey ne s'est urbanisé que récemment et des voies nouvelles ont été créées.

La rue des Gravelins a été tracée au cœur du nouveau lotissement réalisé a partir de 2011 pour desservir les nouvelles habitations et en même temps relier le centre du village au complexe sportif et à la salle des fêtes.

Mais d'où vient ce nom de Gravelins ? La région est connue pour ses gisements de sables et graviers, ce qui est probablement à l'origine de ce nom. Mais c'est aussi le nom d'une ancienne maison située au bord de l'Yonne entre Barbey et les Prés Hauts. Cette maison figure sur la carte de Nicolas Matis de 1742 et servait d'auberge aux mariniers de l'Yonne. Elle se situait dans le prolongement direct de notre rue des Gravelins actuelle, le chemin rural existait à partir du chemin des Petites Coupes portant le nom de Gravelin sans « s ».



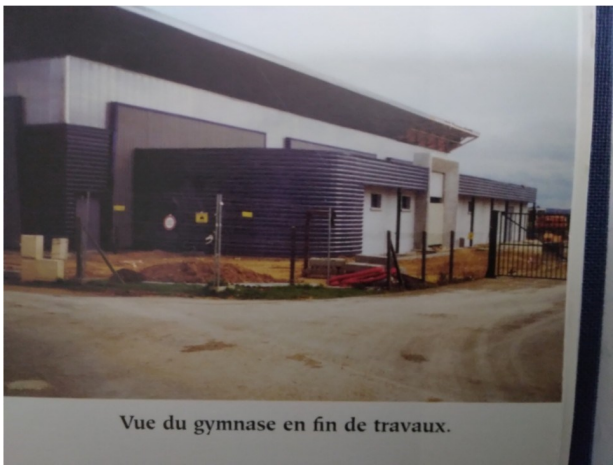
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

La monographie de l'instituteur de 1889 de la commune de Barbey en parle de cette façon : " Au-dessous de Barbey, au bout du chemin de Gravelin, près du bord de l'Yonne se trouvait il y a peu d'années encore, la maison de Gravelin qui servait autrefois d'auberge aux mariniers. Elle n'existe plus aujourd'hui et l'on n'en voit de trace qu'une légère dépression de terrain à l'endroit où étaient les murs des bâtiments.

Un peu au-dessus de Gravelin se voyait aussi un moulin que la rivière mettait en mouvement et qui a disparu bien avant la maison Gravelin et n'existait déjà plus en 1842.

On ne trouve plus le long de l'eau que la cabane du passeur en aval de l'ancien moulin et la maison du barrage un peu plus en amont".

Ainsi notre rue perpétue le souvenir de cet ancien bien. Elle conduit maintenant au gymnase des Gravelins ouvert en 2000 et très apprécié des sportifs marollais.



Vue du gymnase en fin de travaux.



C'est à peu près à cet endroit qu'elle croise la rue du Stade. Si le bout de cette rue entre l'entrée du gymnase et la ferme des Dîmes existe depuis longtemps et est en fait l'extrémité du chemin des Petites Coupes, la rue du Stade est née après l'exploitation de la carrière. Sur les délaissés rebouchés, ont été créés le terrain de football en 1978, suivi du court de tennis en 1980.



En 1985, suite à la construction de la nouvelle école primaire, les anciennes classes préfabriquées sont transférées et reconstruites vers le stade, l'une à usage de salle communale, l'autre à usage sportif. En 1986, le premier lotissement du stade (celui des locatifs) voit le jour.

En 1988, c'est celui des pavillons de la rue du stade lui donnant l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

En 1989, pour le bicentenaire de la Révolution, un arbre de la liberté est planté sur le parking du stade.

Enfin en 2011, est réalisé le lotissement communal des Gravelins.



La voie qui le dessert est dénommée rue des Champs puisqu'à son extrémité se trouve la campagne.

Pour l'anecdote, rappelons que la première rue des Champs était en fait un morceau du chemin des Petites Coupes. Cette nomination sans fondement ne dura que quelques années et ne concernait que très peu de maisons. Le chemin des Petites Coupes a alors retrouvé sa longueur initiale et le nom de rue des Champs donné à la nouvelle voie ce qui n'a pas été sans créer des soucis pour les livreurs de colis !!

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

FÊTE DE LA MUSIQUE

Succès pour la Fête de la Musique

Événement incontournable du début de l'été, la Fête de la Musique s'est tenue le samedi 21 juin sur la place du village, dans une ambiance conviviale et festive.

En début de soirée, plusieurs associations Marollaises ont proposé des démonstrations mettant en valeur leur savoir-faire et leur dynamisme. Un beau moment de partage et de découverte pour les habitants.

À partir de 20h30, le groupe **SPAMS** a enflammé la scène, offrant un concert rythmé et entraînant qui a fait danser petits et grands.

De son côté, **l'Atelier des Petites Mains** avait installé sur la place de l'église des activités musicales ludiques, à la grande joie des enfants et des familles.

Merci à tous les bénévoles et participants pour cette belle réussite !
















LES AMIS DE L'ÉCOLE

Association en recherche active de bénévoles !!

C'est le Samedi 14 Juin qu'a eu lieu la kermesse de l'école de notre commune annonçant la fin de l'année scolaire.
Sous un beau soleil les enfants de maternelle, leurs maitresses et ATSEM ont su ravir le public avec un spectacle de danse rythmé tandis que les enfants de l'école élémentaire ont quant à eux charmés nos oreilles avec de magnifiques chants de styles très variés.
Les stands de jeux ont pris le relais du spectacle, tenus par les bénévoles de l'association ainsi que par les équipes enseignantes elles-mêmes.
Une buvette sur place a permis à tous de se désaltérer par cette chaude journée ainsi que de vendre les délicieux gâteaux confectionnés par les parents d'élèves (vente au profit des enfants).
Un grand merci aux parents d'avoir bravé le four malgré la chaleur !
Comme l'année dernière un concours du meilleur vendeur de tickets de tombola était organisé. Le vainqueur de l'école élémentaire est Nelya ROBLET et celui de l'école maternelle est Soana PICCIRILLO. Des entrées au Fun Space de Sens leur ont été offertes. Bravo à eux !
L'Association les Amis de l'école tenait à remercier les généreux donateurs de lots, l'implication des équipes enseignantes, la Mairie, les services techniques, les commerçants de Marolles et bien sûr nos bénévoles. Grâce à tous, la Kermesse a été un succès.












Pour information, l'Association s'occupe d'organiser la brocante, le loto, la bourse aux jouets dans le but de financer la fête d'Halloween, Noël de l'école, le Carnaval, Pâques, les sorties scolaires et la Kermesse de l'école.
Nous avons un besoin urgent de recruter davantage de bénévoles pour aider à installer/désinstaller les évènements et/ou participer aux évènements en eux-mêmes.
Que vous soyez présents ponctuellement ou de façon plus soutenue au sein de l'Association : toute aide est bienvenue !
L'équipe est sympathique et vous ne serez jamais livrés à vous-même.
N'hésitez pas à faire un saut au forum des Associations qui se tiendra à la salle des fêtes de Marolles sur Seine le dimanche 7 Septembre de 10h à 13h pour venir nous rencontrer !

Dates des évènements à venir :
- la Brocante des Amis de l'école le Dimanche 21 Septembre de 7h à 17h à la salle des fêtes
- le Loto des Amis de l'école le Samedi 11 Octobre au soir

Retrouvez toutes les informations sur notre page facebook

ATRIUM

Le 3ème festival d'art contemporain « Le verre dans tous ses états » c'est fini !



C'est le soir du 14 juillet 2025 que l'exposition organisée par l'association Atrium et consacrée cette année au Verre dans tous ses états a fermé ses portes après un mois d'éblouissement pour les yeux.
Les visiteurs qui ont laissé un message sur le livre d'or ont tous salué la qualité et l'originalité des œuvres présentées par les artistes, tous seine et marnais.
Encore un grand merci à eux et rendez-vous à l'année prochaine pour de nouvelles surprises.








A.S.MAROLLES

Journées Olympiques et Paralympiques à l'école élémentaire

Après les enfants de l'école maternelle, ce sont ceux de l'école élémentaire qui ont participé aux épreuves olympiques et paralympiques organisées conjointement par l'AS Marolles et les enseignants.
Pour cela, 4 ateliers sportifs (dont 2 paralympiques) et un Quizz Olympique ont été proposées, à chacune des 5 classes, dans le Gymnase, les 23 et 27 juin dans le cadre de la Journée Olympique.
Les 5 équipes de chaque classe, représentant chacune un pays des 5 continents, en sont reparties ravies et avec une médaille offerte par la mairie pour chaque participant.
Rendez-vous a déjà été pris pour renouveler ces journées en 2026.



A.S.MAROLLES

Activités multisports

Le mercredi 25 juin a eu lieu la fin des cours de Multisports Baby qui cette année a enregistré la participation de 33 enfants : 9 groupe 3-4 ans, 13 groupe 4-5 ans et de 11 groupe 5 ans.
Les inscriptions à ces cours très demandés pour la saison 2025-2026 sont déjà ouvertes (contactez Patrick au 07 77 36 32 66).







Ensuite, du lundi 07 au vendredi 11 juillet, 20 enfants de 4 à 8 ans et 17 de 8 à 12 ans ont participé au stage multisports, stage où les Grands jeux ont connu toujours autant de succès ainsi que la sortie VTT ou la Chasse au Trésor. Lors du goûter de clôture, rendez-vous a été donné pour le prochain stage qui aura lieu du 20 au 24 octobre 2025.





SAISON 2025-2026

11 sections – 18 activités

Basket Ball : 06 78 58 26 60
Body Ball : 06 83 29 79 26
Danse Cardio : 06 61 06 44 83
Football : 06 51 37 62 47
G.R.Art Rythmic : 06 84 99 12 99
Gym Douce et Fitness : 06 61 06 44 83
Handball : 06 77 13 48 11
Latina Salsa : 06 34 37 49 52
Multisports Baby : 07 77 36 32 66
Modern Danse : 06 84 99 12 99
Pétanque : 06 72 41 25 39
Stages Multisports : 07 77 36 32 66
Tai Chi : 06 83 29 79 26
Taikibudo : 07 70 16 37 33
Tennis : 07 77 36 32 66
Tennis de Table & Baby Ping : 06 88 29 46 64
Yoga : 06 83 29 79 26

Association Sportive de Marolles

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Bien que nous soyons au milieu de la période des vacances, l'heure est déjà venue de préparer la saison 2025-2026, saison pour laquelle l'ASM et ses 11 sections vous proposent pas moins de 18 activités.
Pour toute information sur toutes ces activités, vous trouverez ci-contre les coordonnées des personnes à contacter pour en savoir plus et aussi venir au Forum Associatif qui se tiendra le dimanche 07 septembre de 10 h à 13 h dans la salle des fêtes de Marolles sur Seine.

Un grand MERCI à NELLY pour l'assistance qu'elle a apporté toute la saison à toutes ces activités Multisports.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

A.S.M FOOTBALL

Clap de fin de saison pour l'ASM OCM Football



Dimanche 29 juin, sous un soleil radieux, 175 personnes (joueurs et parents) se sont retrouvées pour le traditionnel pique-nique de fin de saison.

La matinée a commencé par un tournoi familial, regroupant 105 participants répartis en 10 équipes mixtes enfants / parents qui se sont opposées dans une bonne humeur générale où l'on a vu l'émergence de graines de championnes chez les mamans.

Puis, avant de commencer les festivités, la tenue de l'assemblée générale du club s'est déroulée en présence d'Adeline Farge représentant la commune et de Patrick Le Floc'h représentant le bureau de l'A.S.M.

Après les mots de bienvenue et de remerciements du président, les bilans moral et financier ont été approuvés par l'assemblée tout comme le montant des cotisations 2025-2026.



Le Comité Directeur a ensuite élu un nouveau bureau :

Président : Frédéric Fontaine

Vice-président : Jean-Brice Pellerin

Secrétaire : Bilal Benhamed

Secrétaire adjoint : Jennifer Lunven

Trésorier : Nathalie Fontaine

Trésorier adjoint : Michèle Honderlik, Mylène Noel

Président d'honneur : Patrick Le Floc'h

Membres du bureau : Jérémy Bentz, Stéphane Bidaud, David Billaud, Mickael, Jean-Junior Nzebo.



Mais avant l'élection du bureau, le club par le biais de son Président a tenu à honorer **les 44 années de bénévolat** (1981 – 2025) de **Patrick Le Floc'h,** ce dernier ayant décidé de passer la main et céder sa place au bureau tout en continuant à assumer son rôle de dirigeant jeunes.

Pendant toutes ces années, nous avons accomplis beaucoup de choses ensemble avec nos amis présents et ceux disparus. Tu es un exemple pour nos jeunes bénévoles.

Encore une fois, au nom des enfants du club de football MERCI

Les catégories suivantes ont été reconduites pour la saison 2025 – 2026 : U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 – U12/U13 – Anciens et **la création d'une équipe U15** pour permettre à nos jeunes de continuer leur aventure footballistique sous leurs couleurs habituelles.

Horaires et reprise des entraînements qui se dérouleront au stade :

Vétérans : le mercredi de 19 h 30 à 21 h 30 - Reprise le mercredi 27 août

U14 - U15 : le mardi et le jeudi de 19 h 30 à 21 h 00 - Reprise le mardi 26 août

U12 – U13 : le mercredi de 18 h 15 à 19 h 45 et le vendredi de 18 h 15 à 19 h 45 - Reprise le mercredi 27 août

U10 – U11 : le mardi de 18 h 00 à 19 h 30 et le jeudi de 18 h 00 à 19 h 30 - Reprise le mardi 02 septembre

U8-U9 : le mercredi de 17 h 00 à 18 h 30 - Reprise le mercredi 03 septembre

U6-U7 : le mercredi de 16 h 30 à 18 h 00 - Reprise le mercredi 03 septembre

Gardien de but : le lundi de 19 h 00 à 20 h 30 - Reprise le lundi 08 septembre

Nouveauté pour la saison 2025 – 2026 : possibilité de suivre un cursus vers l'arbitrage.

Si l'aventure vous tente et pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez soit contacter notre secrétaire **Bilal au 06 51 37 62 47,** soit venir **au forum associatif à la salle des fêtes le dimanche 07 septembre de 10h à 13h** mais aussi au stade aux jours et horaires d'entraînement où nous vous accueillerons avec grand plaisir.

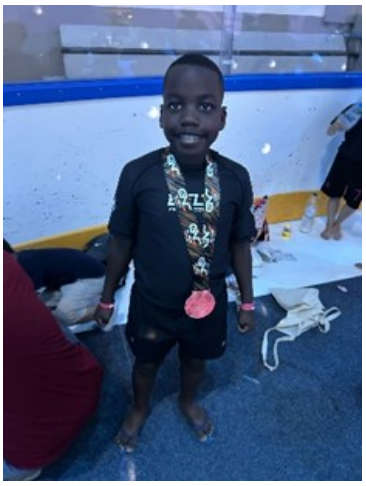
Frédéric FONTAINE

Président de l'AS Marolles OCM Football

ORIGINAL GRAPPLERS ACADEMY

Première compétition réussie pour les minis Grapplers !

Le samedi 28 juin marquait un moment fort pour l'**Original Grapplers Academy** : la toute première compétition officielle de ses **Minis Grapplers** ! Un événement aussi attendu que symbolique, mettant à l'honneur le travail, la discipline et la passion de nos plus jeunes athlètes.



Une première riche en émotions

Sous les encouragements des familles, des coachs et des partenaires, les Minis Grapplers – âgés de 8 à 10 ans – ont fièrement représenté l'académie sur les tatamis. Malgré le stress du premier combat, tous ont su faire preuve de courage, de respect et de combativité.

C'est plus qu'un sport, c'est une école de vie. Aujourd'hui, ils ont tous gagné en confiance.

Nos jeunes champions n'ont pas démérité ! L'un de nos grapplers reviens avec une médaille de bronze. Mais au-delà des médailles, c'est l'énergie, l'apprentissage et la progression de chacun qui sont à célébrer.



Une belle réussite collective

Cette journée fut aussi l'occasion de rassembler toute la communauté de l'académie : parents, bénévoles, encadrants, et bien sûr nos jeunes combattants. L'ambiance était chaleureuse, conviviale, et marquée par une belle solidarité entre les clubs présents.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement une réussite, et bravo aux Minis Grapplers pour leur attitude exemplaire sur et en dehors du tapis !

A.S.M TAIKIBUDO

Le 17 Juin le club de Taikibudo a clôturé sa saison 2024-2025 avec son assemblée générale suivi de la remise des diplômes annuels, pour les grands comme pour les plus petits avant de finir par son pot de l'amitié.



Les inscriptions ainsi que les cours de Taikibudo, assurés par Farid MEROUK, reprendront le mardi 09 septembre 2025 au dojo de Marolles sur Seine :

- Les mardis de 18h à 19h pour les enfants
- Les mardis de 19h15 à 20h30 pour les adultes.

Les cours de taikitraining, assurés par Denis Gauchard, reprendront le jeudi 11 septembre et auront lieux tous les jeudis de 18 à 19h30, toujours au dojo de Marolles sur seine.

Le club espère attirer encore de nouveaux membres à sa rentrée prochaine. Si vous voulez nous rencontrer, nous poser vos questions, nous serons présents au forum des associations de Marolles sur Seine le 7 septembre prochain.

L'équipe du Taikibudo

A.S.M ART RYTHMIC

Un gala en hommage aux mamans !















Le dimanche 25 mai dernier, les élèves de l'association Art'Rythmic présentaient leur gala annuel de GR et de danse. Cette année, les jeunes artistes ont offert un spectacle particulièrement touchant, entièrement dédié à celles qui leur donnent tant : leurs mamans.

Les jeunes gymnastes et danseurs, des plus petits aux plus grands, ont enchaîné les numéros avec une énergie et une grâce admirable. En GR, les rubans, cerceaux et massues se sont animés en chorégraphies poétiques, symbolisant les liens indéfectibles et la force de l'amour maternel. Chaque mouvement, chaque figure était exécutée avec une application et une passion qui témoignait des heures d'entraînement et du dévouement de ces jeunes talents.

La section danse n'a pas été en reste, offrant des tableaux variés et colorés. Des ballets délicats aux chorégraphies plus dynamiques, chaque prestation était une ode à la figure maternelle. On a pu voir des scènes pleines de tendresse, des hommages à la joie et au réconfort qu'apportent les mamans, et même des clins d'œil humoristiques à leur quotidien. Les costumes, pensés avec soin, ajoutaient une touche de magie à chaque numéro, accentuant l'émotion et la beauté des gestes.

L'émotion était palpable à chaque passage. Les sourires des enfants sur scène, fiers de montrer le fruit de leur travail, rencontraient les regards émus et fiers de leurs parents dans le public. Certains numéros ont même tiré quelques larmes de joie et de reconnaissance, soulignant la réussite de ce thème universel.

Au moment du salut final, sous les applaudissements, tous les élèves sont sortis de scène, une rose à la main, pour l'offrir personnellement à leur maman, présente dans l'assistance. Ce geste a créé un instant de pure magie et d'émotion collective, où l'amour et la gratitude ont rayonné dans toute la salle. Les accolades se sont multipliées, les larmes de joie ont coulé librement, scellant ce gala dans les mémoires comme un hommage sincère et bouleversant.

Ce gala a été bien plus qu'une simple démonstration de talents sportifs et artistiques. Il a été un moment de partage, de célébration de l'amour familial et de reconnaissance envers toutes les mamans, piliers de nos vies.

L'association Art'Rythmic tient à remercier chaleureusement tous les élèves pour leur travail acharné. Un immense merci également à notre entraineuse Zoé et à tous nos bénévoles, dont l'engagement sans faille a permis la réalisation de ce magnifique événement. Enfin, un grand bravo à toutes les mamans, héroïnes du quotidien, à qui ce gala était si joliment dédié.

Un Goûter Convivial pour clore l'Année !

Le mercredi 25 juin après-midi, après les cours, l'association Art'Rythmic a offert un goûter à l'ensemble des élèves ! Cet événement, placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, a permis de clôturer l'année scolaire de la plus agréable des manières.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles de l'association pour leur générosité et leur engagement, qui ont rendu ce moment inoubliable pour nos jeunes élèves.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été et nous vous donnons rendez-vous au forum le dimanche 7 septembre pour les inscriptions.

A.S.M ELAN SPORTIF

50 ans d'énergie, de rires et de convivialité: l'association souffle ses bougies !

Le 28 juin dernier, notre association a célébré un moment exceptionnel : ses 50 ans d'existence !
Un demi-siècle d'histoire, d'engagement, de sport, d'amitié, de projets… et de courbatures inoubliables !
La journée s'est déroulée sous le signe de la convivialité et de la reconnaissance. Dans une ambiance à la fois festive et émouvante, les membres – anciens, actuels, fidèles, bénévoles – se sont retrouvés pour rendre hommage à celles et ceux qui ont fait vivre l'association depuis 1975.



Un hommage particulier a été rendu :
Aux fondateurs, qui ont imaginé et lancé cette belle aventure humaine et sportive,
Aux professeurs, pour leur énergie, leur pédagogie, et leur patience olympique,
Aux bénévoles et membres du bureau, véritables piliers du quotidien,
À la Mairie, aux services techniques et à l'ASM, pour leur soutien logistique,
Et bien sûr, à tous les adhérents qui font battre le cœur de l'association, hier comme aujourd'hui.
Une journée rythmée par :
Une animation joyeuse menée par Marc Kevin et son équipe,
Un délicieux repas signé *La Morvandelle*,
Et de nombreuses surprises, dont un lot offert par ARM Répar
Cette fête n'aurait pas été la même sans les "mains invisibles" de l'organisation : montage, déco, logistique, gestion des bouchons…
Un immense merci à tous les ninjas de l'ombre qui ont œuvré sans relâche
Nous avons également tenu à saluer les conjoints, qui supportent avec patience les horaires fous et les week-ends bien remplis des bénévoles investis.








Ces 50 ans ne sont pas une fin, mais un nouveau départ !
Cap sur les 50 prochaines années, **avec le même esprit d'équipe, le même humour**…
… et toujours quelques courbatures en bonus !
Merci à toutes et à tous pour avoir écrit, ensemble, cette belle page de notre histoire.

MAROLLES EN SCENE







Cette année encore, le 6 juin à la salle des fêtes de Marolles, les enfants du groupe de théâtre de l'association "MAROLLES EN SCENE" se sont produits sur scène dans une pièce très sympathique et rigolote.
Nos acteurs en herbes ont été formidables malgré le stress de se produire devant un public.
On les attend avec plaisir, ainsi que vous tous pour les nouveaux cours de théâtre dès la rentrée.





HEURE DU CONTE

Les tout-petits ont retrouvé leur conteuse ce mercredi 9 juillet à la maison pour tous, pour une belle histoire accompagnée de douces marionnettes du monde animal.
Ensemble, ils ont frappé dans leurs mains, fait du bruit avec leurs bouches, regardé et écouté Céline dans son incroyable histoire... puis évidemment applaudi sans oublier d'aller à la rencontre des marionnettes à la fin du conte.
Nos touts petits spectateurs étaient heureux et enthousiastes.
D'autres dates de contes vous seront proposées dès la rentrée.

Belles vacances à tous



COMITÉ DES FÊTES

Vive les vacances !



Cette année, la brocante du 14 juillet a réuni 120 exposants sous une chaleur supportable.
Les exposants et visiteurs ont pu se restaurer tout au long de la journée :
- Viennoiseries et café le matin grâce au passage de la charrette,
- Saucisses, merguez, andouillettes, frites le midi
- Cuisse de poulet fermier accompagné de pommes de terre grenaille et tarte aux pommes pour le soir.

Vous étiez nombreux à prendre part au défilé des lampions et au feu d'artifice sur les berges de la Seine, sans oublier le bal jusqu'à minuit.

Un grand merci à tous les bénévoles, à la municipalité, au service technique pour leur aide.

Prochains rendez-vous :

- Samedi 4 octobre : Soirée dansante avec animation country durant le repas *(Les inscriptions seront ouvertes à partir de fin août)*
- Dimanche 26 octobre : Concours de belote
- Vendredi 21 novembre : Apéritif dinatoire « Beaujolais »
- Samedi 29 novembre : Noël des enfants avec spectacle gratuit
- Dimanche 30 novembre : Marché de Noël *(Les inscriptions seront ouvertes à partir de fin août)*
- Mercredi 31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre *(Les inscriptions seront ouvertes 2ème quinzaine d'octobre)*



Bonnes vacances à tous !
L'équipe du Comité des Fêtes

MANIFESTATIONS













MARIAGES



Le 28 mars 2025
M. LEITAO
et Mme DEJEAN



Le 14 juin 2025
M. DURAND
et Mme CARVALHO



Le 12 juillet 2025
M. GLORON
et Mme KHERROUB

Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, David AMATO **Réalisation :** Imprimerie du Confluent, 6 av du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77130 Montereau (850 exemplaires)